Etude mobilier scolaire. Enseignement secondaire. Compte-rendu d'enquête.

Numéro d'inventaire : 1998.03353
Auteur(s) : Laurent Wolf
Type de document : manuscrit, tapuscrit
Éditeur : Centre de création industrielle (35 bvd de Sébastopol Paris 1er)
Date de création : 1974
Description : Couverture papier fort orange, tapuscrit.
Mesures : hauteur : 294 mm ; largeur : 205 mm
Mots-clés : Mobilier scolaire : Lycées et collèges d'enseignement général
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : Post-élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 38
Sommaire : Table des matières

I. INTRODUCTION : PRESENTATION DE L'ETUDE.

Ce rapport est le compte rendu d'une enquête sur le mobilier scolaire réalisée pour le groupe de travail interministériel (opération mobilier scolaire - villes nouvelles) pendant les mois de février et mars 1974 auprès de personnes directement concernées : enseignants, concepteurs, fabricants. Cette enquête ayant été effectuée et dépouillée dans un laps de temps très rapide et en fonction d'objectifs déterminés, il est nécessaire d'en préciser les buts et les limites.

1.1. DEFINITION ET OBJECTIF.

Le lancement d'un concours portant sur le mobilier scolaire des CES (plus particulièrement sur celui des classes d'enseignement général) et la préparation de son programme exigeaient la mise au point, d'une part d'un cahier des charges à proposer aux concepteurs et aux producteurs, d'autre part de documents d'information sur lesquels puisse se fonder l'élaboration des projets. Or, il n'existe pratiquement aucun document, à l'heure actuelle, qui fasse une analyse approfondie des besoins en matière de mobilier scolaire et des relations entre le mobilier et les orientations pédagogiques.

Il s'est donc avéré indispensable de recueillir ces informations si l'on ne voulait pas reproduire des erreurs du passé, proposer des solutions miracles sans objets, ou encore inventer des systèmes inutiles et inutilisables. Mais déterminer ces grandes limites ne suffit pas non plus. Il existe sans doute (et cette étude le confirmera) un certain nombre de besoins criants, un certain nombre de fonctions à remplir, des activités auxquelles il faut trouver le support adéquat, donc des critères qui définissent les qualités minimales d'un mobilier scolaire adapté à l'évolution de la pédagogie.

La question préalable au lancement du concours était : faut-il ou ne faut-il pas un nouveau mobilier scolaire, et lequel ? Si la première réponse appartient au bon sens, il n'en est pas de même de la seconde car il suffit de consulter deux personnes qui se sentent concernées par ce problème pour avoir aussitôt deux réponses difficiles à concilier, ou du moins à coordonner. Il faudra donc tenter des arbitrages, trouver des équilibres, ce qui n'est pas l'objet de cette enquête, mais la tâche des responsables ou (et) de toutes les personnes directement concernées. Mais pour opérer ces arbitrages dans de bonnes conditions, il est utile de connaître les éléments principaux qui en constituent l'origine.

Le dossier du concours comprendra divers documents techniques, administratifs, etc. Cette étude a pour but l'élaboration d'un sous-dossier pédagogique qui pourra, soit être constitué par ce compte-rendu, soit

par un document dérivé de cette étude (selon les choix des responsables et la définition finale du programme du concours). Il s'agit donc d'effectuer le recensement des opinions et des pratiques liées au mobilier scolaire actuel, et de recueillir les idées sur un mobilier nouveau ; enfin, d'en tirer si possible les critères pouvant servir à la conception d'un mobilier scolaire nouveau et rapidement opérationnel.

1.2. DEROULEMENT ET CONDITIONS.

Lorsque les responsables de l'opération m'ont contacté pour réaliser cette étude, au début du mois de février 1974, ils avaient fixé le lancement du concours au 15 avril (de la même année, il faut le souligner). Cela laissait à peine deux mois pour le rassemblement des données et leur exploitation. D'autre part, les moyens mis à disposition étaient relativement restreints, si l'on imagine ce qu'il faudrait faire pour réaliser pleinement l'objectif indiqué plus haut. Il s'agit d'une enquête-exprès, et je crois qu'il est bon de le dire, de le redire, voire d'insister lourdement, car elle ne peut remplacer en rien ce qu'il faudrait faire. On peut seulement s'inquiéter que ce soit surtout ce genre d'études - effectuées dans de mauvaises conditions, trop rapidement - qui débouchent sur des réalisations et les enquêtes approfondies qui restent dans les tiroirs.

Pourtant, d'enquêtes approfondies, il n'en existe pas sur ce sujet et les responsables ont voulu, puisqu'il fallait de toutes façon meubler les CES des villes nouvelles qui vont être mis en service prochainement, faire un minimum plutôt que de ne rien faire du tout. Du point de vue de l'opération mobilier scolaire - villes nouvelles, cette enquête tentera de fournir quelques critères essentiels, mais aussi de trouver une démarche qui permette, dans le produit lui-même (le ou les mobiliers), de compenser le manque d'informations que l'on a et que l'on aura encore si l'on ne décide pas de poursuivre la recherche.

Du point de vue du sociologue, cette étude peut être considérée comme une pré-enquête, une enquête exploratoire comme on dit. Lorsque j'avais pris contact avec les responsables, connaissant les délais, j'avais présenté rapidement un projet d'enquête type sur ce sujet, pour mettre en lumière l'insuffisance de ce que nous pourrions faire dans l'immédiat. Il ressort aujourd'hui que les observations systématiques pourraient être mises en relation directe avec le mobilier proposé au concours : c'est-à-dire poursuivre l'étude sur des mobiliers expérimentaux (cf. 6. Quelques propositions pour le concours). C'est à la fois une nécessité cognitive et une exigence pratique mise en avant par les personnes interrogées, concepteurs ou utilisateurs.

1.3. METHODE.

L'objectif et les conditions de l'étude impliquaient la recherche d'informations si possible directement opérationnelles. L'absence presque totale d'une documentation antérieure systématique (nous l'avons constaté avec surprise dès les premiers contacts avec les organismes compétents) rendait nécessaire une observation assez générale, notamment sur les rapports entre la pédagogie et le mobilier scolaire. La méthode